



*Liberté • Égalité • Fraternité*

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

*SOUS-PREFECTURE DE SAINT-PAUL*

**SAINT-PAUL, le 25 avril 2007**

Merci de rappeler ces références  
Affaire suivie par Gerty BLONDIN  
(☎ 02.62.45.38.50)  
SPPA/R.D.T/REGAL/ASL

**ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE  
du lotissement « Café Vanille »**

**EXTRAIT D'ACTE D'ASSOCIATION**

A été constituée l'Association Syndicale Libre du lotissement « Café Vanille » dont le siège social est fixé au 6, rue Bourbon-Pointu, Sainte-Thérèse, 97419 La Possession.

BUT : elle a pour objet l'acquisition, la garde, la gestion et l'entretien des terrains et équipements communs à tous les propriétaires du lotissement et compris dans son périmètre, notamment voies, espaces verts, canalisations et réseaux, éclairage, ouvrages ou constructions nécessaires au fonctionnement et à l'utilisation de ceux-ci, etc.

Responsables :

Président : Monsieur FONTAINE Joseph  
Trésorier : Monsieur MOUTOUSSAMY Georges  
Secrétaire : Madame LOUISE Nicole

 : B.P. 88 - 97862 SAINT-PAUL CEDEX -  02 62 45.38.45 - Télécopie : 02 62 45.53.41